

**Procès-verbal de la
158^e Assemblée générale ordinaire,
tenue le mardi 4 avril 2023
au Centre de congrès de Palexpo**



Présidence : Laurence DE LA SERNA, présidente de la CCIG

1. Ouverture de l'Assemblée par la présidente de la Chambre

Laurence de la Serna, présidente de la CCIG, ouvre la 158^e Assemblée générale en souhaitant la bienvenue aux membres, aux nombreux invités des milieux économiques et politiques du canton et en particulier à mesdames les conseillères d'Etat, monsieur le conseiller d'Etat, monsieur le Président du Conseil d'Etat et à mesdames et messieurs les députés au Grand Conseil.

Avant d'aborder l'ordre du jour, la présidente s'adresse à l'Assemblée :

Soyez toutes et tous les bienvenus ce soir. Je suis heureuse de vous accueillir pour ce grand rendez-vous annuel qu'est l'Assemblée générale de la Chambre de commerce d'industrie et des services de Genève. Un moment fort de retrouvailles. L'occasion aussi de prendre le temps de dresser le bilan d'une année 2022 riche en événements : un premier trimestre marqué par une énième vague de Covid et une guerre qui frappe aux portes de l'Europe. Une tragédie humaine, bien sûr, mais aussi un drame économique, dont les répercussions brutales ont grandement affecté nos entreprises.

C'est dans ces temps troublés que la CCIG sait redoubler d'efforts pour soutenir ses Membres. Nous œuvrons sans relâche pour répondre aux besoins de nos entrepreneurs, tant en périodes de crise qu'au quotidien, avec un focus sur la formation, les événements, les rencontres, les liens avec la Cité et l'international, mais aussi et surtout avec le monde politique, afin de défendre au mieux les conditions cadre qui nous régissent.

C'est dans l'adversité que nous mesurons la ténacité et les actions entreprises. Le soutien inconditionnel à l'économie dans toutes ses dimensions, est au cœur de la mission de la Chambre qui n'a pas démerité, bien au contraire.

S'il fallait un exemple, je citerais ce rapport annuel qui résume justement l'effervescence d'activités déployée par notre institution, qui est aussi la vôtre, forte de sa communauté de 2500 Membres, de plus de 30 partenaires de renom et de 32 collaboratrices et collaborateurs fidèles au poste ! Je tiens ici à remercier toutes les équipes pour leur travail et leur engagement, et tout particulièrement notre dynamique directeur général Vincent Subilia. C'est un plaisir de collaborer avec vous tous, et de relever les nombreux défis qui nous occupent aujourd'hui et ceux qui nous attendent.

Malgré un contexte de turbulence géopolitique, l'économie genevoise a connu l'an passé une reprise soutenue et similaire à celle de 2021. Selon la 23^e Enquête conjoncturelle de la CCIG, l'évolution du volume d'affaires a été encourageante, avec une augmentation annoncée par plus de la moitié des entrepreneurs sondés. Et les prévisions sont plutôt optimistes, notamment dans les secteurs de la chimie-pharmacie, des ressources humaines, de l'industrie, du négoce ainsi que de l'enseignement et de la formation.

Néanmoins, 2022 nous a réservé son lot de difficultés auxquelles il a fallu faire face, comme la cherté des produits d'importation et leurs délais d'acheminement, le manque de main-d'œuvre, mais aussi et surtout l'explosion des coûts de l'énergie et le risque de pénurie.

En tant que responsable d'une entreprise industrielle exportatrice, dans un métier hautement qualifié et grand consommatrice d'énergie, ces inquiétudes, je les partage entièrement et soyez assurés que je me bats au quotidien pour contribuer à une économie genevoise forte.

La thématique de l'énergie nous préoccupe au plus haut point, c'est bien un approvisionnement responsable et décarboné que nous devons viser ; notre mixte helvétique autonome était à améliorer certes avec des sources nouvelles et durables mais elle nous affranchissait grandement de la dépendance étrangère. Nos choix de réduire d'une manière prématurée notre production indigène nous pénalisent indiscutablement aujourd'hui avec des conséquences drastiques ; nous subissons une hausse de prix du KWh importé - peu ou pas supportable pour nos entreprises - et ces mêmes KWh ont généré une augmentation importante d'émission de CO2. C'est pourquoi les ingrédients de notre transition doivent à mon sens être impérativement corrigés.

Dans le même registre fédéral, nous pouvons aussi déplorer l'abandon des négociations sur les accords bilatéraux ; il est impératif de relancer les discussions, ce qui heureusement semble être le cas avec une fenêtre d'opportunité qui se présente. Cette voie préserve notre souveraineté tout en permettant à nos entreprises et nos grandes écoles et instituts de recherche de gagner en compétitivité avec des règles avantageuses pour tous.

A l'échelle de notre Canton, attardons-nous un instant sur les objets de votation et les élections exécutives et législatives où les enjeux sont très nombreux.

Si nous nous sommes félicités du résultat des dernières votations en matière de fiscalité, nous devons rester attentifs aux prochaines échéances ; l'initiative IN 185, « Pour une contribution temporaire de solidarité sur les grandes fortunes », proposée en votation populaire, le 18 juin prochain, est dangereuse et nous la combattons afin qu'elle soit unanimement rejetée.

Nos principales préoccupations ont été résumées dans notre questionnaire adressé aux candidats au Conseil d'État, afin que les électeurs puissent connaître leurs prises de position. Ce sondage couvre des sujets essentiels, tels que la fiscalité, bien sûr, mais aussi la mobilité, l'aménagement du territoire et le logement, la durabilité, l'innovation, ou les procédures administratives de l'État. Je vous invite à découvrir les résultats de ce questionnaire sur notre site web de la Chambre (ccig.ch).

Voilà qui fait le lien avec ce qui retient toute notre attention depuis quelques semaines, voire ces tout derniers jours, à savoir nos élections cantonales.

La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève n'a pas pour vocation de soutenir une formation politique. Sa raison d'être est de représenter la diversité de ses Membres, avec une volonté partagée par toutes et tous : promouvoir un exécutif et un législatif qui militent en faveur d'une économie attractive, prospère et responsable, et qui défendent les intérêts de vous entrepreneurs créateurs d'emplois et de richesse.

En cette date du 4 avril, je salue ici le signal très positif qui découle du résultat des élections de dimanche. C'est avec grande satisfaction que le Grand Conseil sera représenté dans sa large majorité par des défenseurs de l'économie.

Quant au premier tour au Conseil d'Etat, tout reste ouvert. Nous félicitons le magnifique score de notre conseillère d'Etat sortante Nathalie Fontanet qui œuvre avec talent dans ses fonctions et avec qui nous entretenons une collaboration efficace et constructive, très appréciée.

L'union élargie, plurielle et pragmatique constitue pour nous la seule formule gagnante pour la course au Conseil d'Etat d'une majorité soutenant l'économie. Regrettablement elle n'a pas été mise en place avant le premier tour et n'a donc pas permis d'influencer ou de faire bouger les lignes ; le résultat était donc sans surprise : une dilution des voix. Il est maintenant nécessaire de se donner les meilleures chances de regagner au moins un siège en faveur de l'économie.

Le Comité de la CCIG préconise donc de soutenir les 6 meilleurs élus du premier tour qui représentent au mieux l'intérêt de l'économie selon notre sondage où 13 candidats ont répondu avec plus de 80% aux attentes des entrepreneurs.

En respectant l'opinion des électeurs genevois de ce dimanche, nous soutenons par ordre des résultats du 1er tour : Nathalie Fontanet, Anne Hiltzold, Pierre Maudet, Philippe Morel, Delphine Bachmann et Lionel Dugerdil.

Mobilisez-vous Chers Membres, et votre entourage !

Revenons à notre organisation interne de la Chambre. A l'aune de cette nouvelle législature de cinq ans, nous entamons nos deux dernières années d'alternance à la présidence de notre belle maison. Je confierai donc dès ce soir les rênes à Gilles Rufenacht, en le remplaçant à la vice-présidence.

Je tiens à le remercier chaleureusement, ainsi qu'Olivier Dunant, notre trésorier et tout le Comité et le Conseil économique, nos organes de gouvernance qui s'engagent pour la Chambre sur leur temps et de manière bénévole, y compris pour la présidence alternée.

Notre pleine rétribution réside dans le plaisir du partage d'opinions, des échanges nourris et la satisfaction de soutenir nos Membres et entrepreneurs pour contribuer à garantir les meilleures conditions cadre possible.

Encore un dernier mot qui ne peut être oublié : nos pensées vont à toutes les personnes touchées de près comme de loin par la triste disparition de notre emblématique institution bancaire Crédit Suisse.

Avant de céder la parole dans quelques minutes à notre cher directeur général, Vincent Subilia, que je félicite pour sa brillante réélection au Grand Conseil, nous aurons le plaisir d'entendre - à l'issue de la partie statutaire - le discours de Monsieur Mauro Poggia, président du Conseil d'Etat, que nous tenons à remercier sincèrement pour son engagement envers notre économie dont il a fait preuve sans relâche.

A toutes et tous, je vous souhaite la meilleure des soirées. Merci de votre attention.

La présidente déclare ouverte la 158e Assemblée générale de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève et constate qu'elle a été régulièrement convoquée dans le délai légalement imparti. L'ordre du jour est adopté par main levée.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 avril 2022

Le procès-verbal du **13 avril 2022** a été, comme annoncé, mis à la disposition des Membres sur le site internet de la CCIG. Il est approuvé sans modification.

3. Rapport d'activité de la Direction

Présenté par Vincent SUBILIA, directeur général

Après les salutations d'usage, Vincent Subilia entame son rapport d'activités. Il s'adresse à l'Assemblée :

Au nom de la Direction de la Chambre de commerce, c'est avec le plaisir que vous me savez et la passion que vous me connaissez que je vous souhaite une très chaleureuse bienvenue à notre Assemblée générale annuelle.

Vous êtes plus de 600 à avoir convergé, par un temps glorieux, en ce lieu qui fait rayonner (et scintiller, en réalité) l'excellence genevoise, ainsi qu'en a témoigné « Watches & Wonders », manifestation phare qui fait de Genève la capitale mondiale de l'horlogerie, et à laquelle succède notre modeste 158^e Assemblée du jour.

J'ai pour habitude de dire (et répéter, en réalité) qu'une Chambre vit par et pour ses Membres ; c'est donc à vous, chers entrepreneurs affiliés à notre belle institution, que je souhaite adresser notre témoignage de reconnaissance ; votre confiance nous est précieuse.

Ainsi que le stipule notre ordre du jour, il me revient de passer en revue l'actualité dense et intense de notre association en 2022.

Une année de tous les records, puisque celle-ci a permis d'engranger une croissance significative sur tous les fronts :

- *qu'il s'agisse du nombre de Membres, lequel s'est accru de 10% en termes bruts (soit 250 entreprises supplémentaires) ;*
- *de celui des Partenaires, entreprises sponsors de la CCIG, auxquels je tiens à adresser mes vifs remerciements ;*
- *ou des événements, lesquels ont été au nombre de 135 (soit un tous les deux jours, si l'on retranche week-ends et vacances).*

La Chambre – votre Chambre – a donc fait preuve d'une vitalité sans précédent en cette phase de reprise postpandémique, et ce nonobstant les aléas géopolitiques (et leurs conséquences, notamment en termes de crise énergétique, et donc d'inflation) qui vous affectent sévèrement.

Quatrième indicateur, que je laisserai à notre trésorier le soin de vous dévoiler, nos finances, en croissance et plus saines que jamais.

Ce paramètre est clef, dès lors que notre institution est indépendante et donc financièrement autonome ; ce qui est très sain, dans la mesure où nous sommes libres de la critique – constructive, naturellement – que nous portons parfois à l'endroit des autorités politique ; la Chambre a du caractère, comme vous le savez. Mais cela implique également de mener l'institution en chef d'entreprises ; certes, nous ne sommes pas Google mais une PME de 32 collaborateurs avec esprit start-up depuis 1958.

Cette activité – voire cet activisme – nous le déployons depuis notre siège du boulevard du Théâtre, la Maison de l'économie – votre Maison – laquelle s'est enrichie de locaux rénovés en sous-sol et se verra bientôt dotée d'un modeste musée retraçant un siècle et demi de dynamisme au service de l'économie genevoise. Nous nous réjouissons de vous y accueillir !

Comme l'énonce son slogan, la CCIG est le partenaire naturel des entreprises genevoises.

Nous opérons selon une double verticale : sur un plan macro-économique, soit le fait de porter la voix de l'économie dans le champ politique, l'année 2022 aura été particulièrement riche.

Notamment avec la parution de notre 9^e étude fiscale, laquelle objective un certain nombre de constats alarmants, celle d'une Genève canton le plus vorace et gourmand, doté de la fonction publique – de qualité, certes – mais particulièrement coûteuse. Des observations qui permettent d'alimenter les campagnes que nous menons en soutien à notre tissu économique, dans cette démocratie particulière vivante (certains diraient parfois déviante) que connaît notre pays, et qui nous mène aux urnes tous les week-ends ou presque. Des campagnes essentielles que nous continuerons à mener en 2023, avec la conviction que vous savez, à l'instar de celle qu'a piloté avec succès la CCIG pour balayer l'imposition inique des soi-disant gros actionnaires, en mars dernier ; la même détermination devra prévaloir en juin, pour l'imposition indéfendable dite de solidarité qui affecterait très durablement l'attractivité de Genève ; j'y reviendrai.

Sur le front micro-économique, la Chambre a enrichi et renforcé sa gamme de services au bénéfice de ses 2'500 Membres, notamment à la faveur de son triptyque :

- *Cercle de la Chambre – destiné aux chefs d'entreprises, avec un programme dédié, et que vous avez été nombreux à rejoindre ;*
- *Génération CCIG, LA communauté des jeunes entrepreneurs ; ou encore*
- *le réseau des Ambassadeurs de la Chambre, lequel s'est vu adjoindre de nouveaux prescripteurs dont vous découvrirez certains visages et que je tiens à remercier très sincèrement.*

La dimension internationale est inscrite dans l'ADN de la Chambre, dont elle constitue un facteur de différenciation ; à ce titre, nous avons considérablement développé notre offre de services, devenant désormais un véritable guichet unique en la matière, et enregistrant une progression très encourageante de nos prestations, comme de nos résultats.

Dans cette même filiation, la Chambre aura accueilli de nombreuses délégations, et conduit diverses missions économiques, dont l'une conjointement avec le Département de l'économie et de l'emploi de la conseillère d'Etat Fabienne Fischer, à destination des pays nordiques, sous l'angle de la durabilité et de l'innovation, deux axes prioritaires de la Stratégie 2025 de la CCIG.

Je vous le disais, la Chambre – communauté d'entrepreneurs – constitue une vraie place de marché, digitale sur notre App, mais bien réelle à la faveur de nos nombreux événements, dont les Grands Prix de l'économie, qui ont connu une véritable montée en puissance, devenant une référence en la matière (et je salue la présidente du jury, Anne-Sophie Dunand-Blaesi), ou l'Événement économique, à l'occasion de l'étude économique réalisée avec notre partenaire la BCGE, qui a célébré ses 20 ans. Un cycle de conférence dit « EnGeux d'actualité » a également rythmé cette riche année, la Chambre se voulant en prise directe, sur le terrain, avec vos préoccupations du quotidien, notamment face à la bureaucratie.

Plusieurs des événements 2022 ont vu intervenir des orateurs de premier plan, que nous avons été très honorés d'associer à nos actions ; qu'il en soit remercié, et en particulier notre ministre des Finances Nathalie Fontanet avec laquelle nous collaborons très activement.

Notre fondateur Ernest Pictet déclarait, en substance, dans la charte constitutive de la Chambre en 1865 que notre institution avait pour vocation d'éclairer les autorités politiques sur les enjeux économiques ; dans cette même lignée, la CCIG - source, que dis-je mine -, d'informations, a publié de nombreuses études à l'image de celle consacrée à la croissance de Genève, première et unique contribution analysant les paramètres d'un développement que nous souhaitons quantitatif, mais surtout qualitatif. Et c'est un nouveau record que nous affichons cette année en matière de communication, avec un accroissement significatif de la visibilité de notre institution sur tous les vecteurs de diffusion.

Enfin, la Chambre est une plateforme qui se développe en réseau, résolument œcuménique et donc convaincue de la nécessité de jeter des ponts en misant sur l'intelligence collective ; c'est ainsi que l'exercice 2022 aura également été marqué par des collaborations renforcées dont je vous donne un aperçu :

- qu'il s'agisse d'arbitrage, marque de fabrique de la maison, avec le développement significatif du Centre suisse d'arbitrage et de médiation commerciale que nous hébergeons et dont nous sommes actionnaires ;
- avec notre soutien au fonds genevois de l'innovation durable lancé par la Fongit (premier incubateur de Suisse) et l'Etat de Genève ;
- avec l'altitude de croisière de AERIA+, association économique romande pour une infrastructure aéroportuaire performante, que nous avons initié fin 2021 avec nos amis de la FER (dont je salue la présence du président et du directeur parmi nous), de même que la Fondation pour Genève et le GEM notamment ;
- le lancement de notre pôle de formation avec le premier certificat en commerce international délivré cette année en collaboration avec Cursus Formation ; ou encore
- Genilem, que nous avons cofondé et dont les activités en matière d'aide à la création d'entreprise prennent un effort réjouissant ;
- sans même évoquer Open Geneva (festival de l'innovation ouverte), We mean Business ou Building Bridges, initiatives que nous soutenons et qui s'inscrivent dans les gènes du rayonnement de Genève que nous défendons, comme dans les axes stratégiques de durabilité et d'innovation de la Chambre.

En résumé, je suis heureux, après huit années d'exercice au sein de cette belle Maison et quatre en tant que directeur général, de terminer ce trop long exposé en confiant à notre nouveau président, une Chambre en pleine forme qui s'apprête à relever les défis – nombreux – qui nous attendent en 2023.

Mais ma présentation serait résolument incomplète sans remercier mes collègues de Direction, dont Elsa Floret qui nous a rejoint récemment en qualité de directrice Communication et événements, et Nathalie Hardyn, notre directrice Politique, mais également toutes les équipes qui réalisent au quotidien un travail remarquable, et d'une ampleur inversement proportionnelle à la taille de notre Institution, en particulier l'équipe Evénements et sa responsable Nathalie Bok pour l'organisation de l'AG du jour.

S'il est un remerciement appuyé que je souhaite également rendre ce soir, il est destiné à notre présidente Laurence, une cheffe d'entreprise admirable, dont la confiance m'est aussi précieuse que le soutien dont elle m'a toujours témoigné ; merci, Laurence. Merci également à Gilles qui lui succédera, avec lequel je me réjouis infiniment de poursuivre cette passionnante aventure entrepreneuriale. Tous mes remerciements enfin à notre trésorier Olivier, pour son si précieux travail, et aux membres de notre Comité et de notre Conseil économique, pour leur investissement éclairé, fidèle et bienveillant à nos côtés.

4. Comptes de l'exercice 2022, rapport du trésorier, approbation des comptes 2022 et du budget 2023

Rapport du trésorier, Olivier DUNANT

Les Membres ont eu la possibilité de lire les comptes et le rapport d'audit de la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA, qui sont disponibles sur le site internet de la Chambre.

La CCIG a réalisé un bon résultat opérationnel en 2022. Le total des recettes se monte à 6 millions. Même niveau qu'en 2019, avant covid. Les émoluments pour carnets ATA liés aux exportations représente plus de la moitié des recettes. Les dépenses sont en ligne avec les recettes, également à 6 millions. Profit de 2'000 CHF. Le bilan est sain et n'appelle pas de commentaire particulier. Le budget 2023 est ambitieux.

Laurence de la Serna remercie le trésorier. Elle n'a pas procédé à la lecture du rapport de la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA, puisque les participants ont eu l'occasion de le lire sur le site internet de la Chambre, comme annoncé dans la convocation. La présidente passe au vote.

L'Assemblée approuve les comptes 2022 et le budget 2023 à une vaste majorité.

5. Décharge au Comité

Laurence de la Serna passe au vote de décharge du Comité, en rappelant aux membres du Comité qu'ils sont tenus de s'abstenir de voter.

A une très vaste majorité, l'Assemblée donne décharge au Comité pour l'exercice 2022.

Au nom de ses collègues du Comité, la présidente remercie les Membres de leur confiance. Elle en profite également pour remercier à nouveau la Direction et les collaborateurs de la Chambre pour l'engagement dont ils font preuve tout au long de l'année en gérant avec diligence et efficacité les nombreuses activités de la Chambre.

6. Désignation du contrôleur aux comptes

La Société fiduciaire d'expertise et de révision SA a assumé le mandat de contrôleur aux comptes de la CCIG pour la onzième année consécutive à entière satisfaction. Elle a su maintenir les très bonnes relations qu'elle avait établies avec le Comité et les collaborateurs de la Chambre. Après ces onze années, le Comité a décidé de changer de réviseur et de proposer la société Berney & Associés SA.

L'Assemblée accepte à une vaste majorité le mandat donné à Berney & Associés SA pour un an.

La présidente remercie la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA de son excellent travail et se réjouit de collaborer avec la société Berney & Associés SA.

7. Election des organes

7.1. Election du président

Laurence de la Serna passe tout d'abord à l'élection du président et indique que le Comité propose Gilles Rufenacht. Elle rappelle que le Comité a prévu d'opérer une présidence alternée et que le vice-président 2022 devient donc le président pour l'année 2023.

Mise aux voix, l'élection de Gilles Rufenacht à la présidence est acceptée à une très vaste majorité.

Laurence de la Serna félicite Gilles Rufenacht et lui passe la parole.

Gilles RUFENACHT

Gilles Rufenacht remercie le Comité, le Conseil économique et les collaborateurs de la CCIG.

Avant d'aborder l'élection de la vice-présidente, le président nouvellement élu s'est adressé à l'Assemblée :

Le directeur général de la CCIG, Vincent Subilia rappelait l'importance de notre démocratie vivante. Puisqu'il s'agit d'une présidence qui s'alterne, j'en suis tout à fait fier et je vous remercie de votre confiance. A titre exceptionnel, je vais dire quelques mots, normalement je n'en n'ai pas le droit puisque c'est la présidente qui fait l'allocution. Je vais commencer par des excuses pour celles et ceux qui étaient là l'année dernière, et je sais que vous étiez nombreux. Ce ne sont pas des excuses à propos de l'échec de la numérisation du système de vote, puisque maintenant nous sommes repassés au papier, et il y en a un qui doit bien rire dans cette salle. Mais je souhaite présenter mes excuses à Fabienne Fischer, que je n'avais pas salué l'année dernière, et je tiens à m'en excuser patement. On ne m'avait pas qualifié de goujat tout de même, mais qualifié mon acte comme politique. Et bien non, c'était un oubli. Et vous êtes bien évidemment la bienvenue à la Chambre de commerce. Et de tout façon, la Chambre est tout à fait apolitique.

Bienvenue donc chère Fabienne, chère Nathalie, cher Serge, cher Mauro, cher Jean-Luc, comme cela je n'ai oublié personne, bienvenue à vous toutes et tous. Un mot sur les nouveaux Membres : vous avez vu que 2022 était une année ou un cru exceptionnel, puisque nous avons eu 250 nouveaux Membres, soit -y compris les jours fériés et ouvrables - presque une nouvelle entreprise par jour, ce qui démontre le dynamisme. Je remercie toute la direction et tous celles et ceux qui se donnent au sein de la Chambre.

7.2. Election de la vice-présidente

Conformément aux statuts, le président passe à l'élection de la vice-présidente.

Il propose Laurence de la Serna.

L'Assemblée élit Laurence de la Serna à une très vaste majorité.

7.3. Election au Comité

Pour mémoire, les mandats sont d'une durée de trois ans. Les membres du Comité ayant été élus en 2020 se présentent pour un deuxième mandat en vertu de l'art. 16 des Statuts.

Il s'agit de :

- Isabelle HARSCH

L'Assemblée réélit Isabelle Harsch à une vaste majorité.

Le président rappelle que le Comité est en outre constitué de Madame Claire-Anne BISCH et Messieurs Claude BAGNOUD, Olivier DUNANT, Fred HERREN et Marc VAN HOVE.

7.4. Election au Conseil économique

Ce Conseil est représentatif de l'économie genevoise et doit être composé de personnes ayant les compétences pour traiter des sujets inhérents aux activités de la CCIG.

Le Conseil économique agit comme groupe de réflexion pour l'avenir de l'économie genevoise, respectivement suisse. Son but est d'élaborer la vision économique et les enjeux que la CCIG souhaite défendre.

Les mandats sont également de trois ans. Les personnes élues en 2020 se présentent pour un deuxième mandat, ainsi que l'art. 22 des Statuts leur en donne la possibilité.

Il s'agit de **Mesdames et Messieurs Marie BARBIER-MÜLLER, Pierre-Alain L'HÔTE, Carole NACHBAUER, Xavier PATRY, Valérie PICTET BENOIT et Olivier STRAUB.**

L'Assemblée les réélit à une vaste majorité.

Quatre membres du Conseil économique quittent le Conseil cette année, il s'agit de :

Christèle HISS HÖLLIGER (secteur banques, finance, fintech), Fabrice EGGLY (secteur immobilier, hôtellerie, restauration et événementiel), Samuel KOENING (secteur tourisme) et Pierrick LEPRINCE (secteur assurances), quittent le Conseil économique en raison d'un changement de fonction.

Afin de les remplacer, **le Comité propose d'élire Yves CRETEGNY, directeur général, m3 Immobilier ; Jean-Vital DOMEZON, directeur général, Hôtel d'Angleterre, et président, Société des hôteliers de Genève, et David COCHET, directeur général, Swiss Risk & Care.**

Ces nominations au Conseil économique de la CCIG sont approuvées par l'Assemblée à vaste majorité.

Siègent également actuellement au Conseil économique : Sébastien AESCHBACH, Alexandre DE RAEMY, Fabrice LÉGER, Pia EFFRONT, Ron AUFSEESSER, Philippe ECHENARD, Philippe BENTELE, Livio ELIA, directeur général, Antonio GAMBARDELLA, Nicolas TAMARI, Christophe BARMAN, Raymond LORETAN, Olivier EMCH et Eveline BRECHTBUEHL.

8. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition individuelle ou question n'ayant été reçue, le président déclare close la partie statutaire de cette 158e Assemblée générale.

Ensuite, conformément à l'usage, un membre du gouvernement cantonal a bien voulu répondre à l'invitation de la CCIG et apporter un message de la part du Conseil d'Etat en la personne de son président, Mauro Poggia.

Message de Mauro POGGIA, président du Conseil d'Etat

Vincent Subilia remercie le président du Conseil d'Etat de son message chaleureux. Il rappelle les objets des prochaines votations pour lesquelles les associations économiques, dont la CCIG mèneront campagne. Il invite l'audience à participer au Congrès mondial des chambres du 21 au 23 juin à Palexpo ainsi qu'à la cérémonie des Grands Prix de l'économie le jeudi 14 septembre au BFM.

Il termine en remerciant le président, la vice-présidente, le Comité, le Conseil économique, les Membres et les Partenaires, qui font la vitalité du tissu économique genevois.

Mesdames et Messieurs,

Je m'autorise à reprendre la parole non sans remercier le président du Conseil d'Etat de nous avoir fait l'honneur d'une allocution de grande qualité, comme toujours ; j'en saisis l'occasion puisqu'il quitte ses fonctions pour lui adresser nos meilleurs remerciements pour la riche collaboration que nous avons toujours nourri, et en me réjouissant des coopérations futures.

Si je reprends le micro c'est pour vous entretenir non pas des échéances électorales, dont chacun aura pris la mesure de l'importance critique, mais pour évoquer les prochains enjeux fiscaux, d'une importance tout aussi systémique.

En effet, l'agenda de votation du mois de juin s'annonce particulièrement copieux, pour ne pas dire indigeste, puisque ce ne sont pas moins d'une dizaine d'objets sur lesquels nous serons

amenés à nous prononcer, dont plusieurs en matière fiscale, sujet de prédilection (et d'expertise historique) de la Chambre.

A l'instar des alliances devant être forgées pour les élections, une coalition des associations économiques genevoises a été constituée avec nos partenaires de la CGI, de la FER, de la Fondation Genève Place Financière, du GEM et de FLAG, pour défendre et promouvoir l'attractivité de Genève, en particulier sous l'angle de la fiscalité et des finances publiques.

Parmi les enjeux fédéraux figurent notamment l'imposition des grands groupes de sociétés, dite imposition minimale OCDE, alors qu'au plan cantonal, on retrouve en particulier l'initiative dite trompeusement de solidarité, visant les grandes fortunes.

Mesdames et Messieurs,

J'ai pour habitude de dire que Genève est à la croisée des chemins ; si nous appelons de nos vœux une majorité favorable aux entreprises au sein du Conseil d'Etat, comme c'est le cas pour le Grand Conseil, il nous faut également une majorité pour rappeler l'importance du maintien et du renforcement de conditions cadre attractives, et pour éviter de porter atteinte à l'équilibre fiscal du canton.

Pour cette raison, la Chambre associée à ses partenaires, vous encourage à vous mobiliser en vue du 18 juin sur quatre objets prioritaires, soit :

- IN 181, initiée par l'extrême Gauche, mais soutenue par la Gauche, laquelle impose la création de 1000 emplois si le taux de chômage excède 5%, tout en incitant à passer à la semaine de 32 heures, sans diminution de salaire ; si la Chambre est naturellement favorable à des conditions de travail de qualité, cet automatisme très coûteux (représentant 150 millions de dépenses publiques par années) doit tout aussi naturellement être rejeté ; au dogmatisme, la CCIG préfère le pragmatisme ;
- IN 185, également initiée par l'extrême Gauche, soutenue par la Gauche (et auquel la majorité de Gauche du Conseil d'Etat avait souscrit tout en lui imposant un contre-projet limitant sa durée à 5 ans) vise une augmentation du taux minimal d'impôt sur la fortune de 50%, au-delà de 3 millions ; alors que Genève connaît une pyramide fiscale inversée (selon l'Etude de la Chambre), avec 1% de la population paie 80% de l'impôt sur la fortune, lequel est le plus élevé de Suisse, l'adoption d'une telle initiative serait proprement suicidaire ; il convient de s'y opposer avec la dernière énergie, tant les risques qu'elle fait peser sur notre écosystème sont irresponsables. Un chiffre pour vous en convaincre : le départ des 10 plus importants contribuables du canton se traduirait par un manque à gagner de 186 millions d'impôt annuels, représentant 1230 postes de fonctionnaires et équivalant à 15'000 contribuables moyens pour compenser leur départ. Cessons de jouer avec le feu, en nous tirant dans le pied au bazooka, ce d'autant que Genève vit une crise des dépenses, et non des recettes qui se montent à 1 milliard 3 ; merci à notre grande argentière, Nathalie Fontanet ;
- la LEFI (Loi sur la réévaluation des immeubles), laquelle prévoit une réévaluation des valeurs fiscales des logements occupés depuis longtemps par leurs propriétaires, moyennant une baisse d'impôt ; la Chambre vous enjoint à soutenir ce projet équilibré ;
- l'imposition minimale OCDE, à laquelle il faut réserver un grand OUI de façon disposer d'un taux de 15% pour les groupes d'entreprises atteignant 750 millions de chiffres d'affaires ; un barème concurrentiel qui permet d'éviter qu'une différence ne soit prélevée par d'autres Etats.

Vous l'aurez compris la mobilisation ne doit pas faiblir, et ainsi que nous en avons apporté la démonstration en mars (avec l'initiative visant l'imposition des dividendes), lorsque les entrepreneurs sont soudés et engagés, nous pouvons ensemble – sous l'égide de la Chambre – remporter des victoires indispensables en faveur de l'économie, et donc de l'emploi.

Chers amis,

Vous le savez, au même titre que la Chambre est l'interface entre l'économique et le politique, elle est le carrefour entre le local et l'international.

Comme vous l'aurez certainement appris, nous aurons l'honneur en juin de cette année d'ériger Genève en capitale internationale des chambres de commerce, puisque nous accueillerons en ce même lieu le Congrès mondiale des chambres, manifestation phare de notre mouvement laquelle devrait réunir 1'5000 décideurs de premier plan, issus de 120 pays, autour de 80 conférencier de haut rang, Un événement sans précédent pour notre humble institution ; le plus important qu'elle ait eu à organiser en 158 ans, mais une fierté de mettre l'esprit de Genève à l'honneur, la thématique étant le multilatéralisme, dans une déclinaison opérationnelle, dont Genève est bastion et berceau.

Ce Congrès constitue un levier de promotion de premier plan pour nos Membres, qui pourront y faire savoir leur savoir-faire, lors des 50 conférences, mais également durant les très nombreux événements de réseautage, et les soirées prévues durant trois jours. Nous vous encourageons à y prendre une part active et vous donnons rendez-vous au stand de promotion du Congrès dans le hall pour y faire l'acquisition de votre billet à tarif promotionnel.

Enfin, nous nous réjouissons de vous retrouver, dans un registre plus local, le 14 septembre pour une nouvelle édition de nos Grands Prix de l'économie, dans ce lieu emblématique qu'est le BFM, au cœur de la Cité, tout comme l'est l'engagement de la Chambre.

Une institution qui ne pourrait exister sans l'appui et la confiance de tous nos Membres, et de nos Partenaires, que nous tenons ici à remercier très vivement, tout comme vous qui faites battre le cœur de la Chambre.

Sur cette note d'avenir, chers entrepreneurs, Mesdames et Messieurs, je vous invite à rejoindre notre dîner annuel de la Chambre, lequel se déclinera autour du terroir genevois, que la Chambre défend et promeut avec la conviction que vous lui savez.

MERCI de votre confiance.